



Action publique 2022 : Nous refusons le dépeçage du Ministère de la culture et de ses missions de service public !

La Fédération CGT Spectacle et ses syndicats viennent d'apprendre, dans un article paru dans Le Monde aujourd'hui, comment les services du ministère de la Culture s'apprêtent en catimini à bouleverser en profondeur sa politique de soutien à la création artistique. Le Premier ministre avait invité, en septembre dernier, ses homologues à faire des propositions dans le cadre d'Action Publique 2022, vaste programme de révision des missions de service public de l'Etat et d'économies sur les engagements de l'Etat (-10 milliards d'ici 2022).

Si ces projets étaient mis en œuvre, ils auraient des conséquences désastreuses pour la diversité et la démocratie culturelle, et pour l'ensemble des salarié.es du secteur. Le ministère étudierait en effet comment rendre les aides à la création plus « sélectives » afin d'aider moins de projets artistiques, ou réfléchirait à mettre en place un guichet unique Etat/collectivités pour les demandes de subventions, tout en fusionnant les différents comités d'experts. Il souhaiterait inverser la hiérarchie des normes entre les cahiers des charges des labels et les conventions sur les territoires. Il compterait également faire des économies sur les accords d'entreprises des opérateurs nationaux et des lieux labellisés, et en « révisant » les régimes spéciaux de retraite de l'Opéra National de Paris et de la Comédie Française !

Ces projets inadmissibles sont des provocations à l'adresse des professionnels du spectacle vivant public, secteur qui souffre depuis plusieurs années d'un désengagement de l'Etat et d'un sous-financement. Le budget du ministère de la Culture représente à peine 1% de celui de l'Etat. Les économies qui seraient engendrées sur son périmètre seraient insignifiantes, mais auraient des conséquences néfastes pour les salarié.es et les missions service public des structures du champ. Par ailleurs, ces mesures annoncées par Le Monde ne concernent que les lignes budgétaires concernant la création artistique. Quel sort sera réservé à l'audiovisuel public ou aux industries culturelles ? Nous demandons une totale transparence à ce sujet !

Au regard du budget 2018 et des inquiétudes sur les projets action publique 2022, la Fédération CGT Spectacle et ses syndicats appellent plus que jamais les artistes, techniciennes et techniciens, personnels administratifs et d'accueil à se mobiliser pour la défense du service public de la culture ! Un premier rendez-vous est donné jeudi 16 novembre, à l'occasion de la journée interprofessionnelle de lutte contre la politique antisociale du gouvernement. D'autres rendez-vous et propositions d'actions seront lancés dès la semaine prochaine à l'attention de l'ensemble des professionnels.le.s .

En Ile de France, un cortège commun CGT Culture-FILPAC-SNJ et Spectacle partira à 14h00 à l'angle du boulevard Voltaire et la rue JP Timbaud, derrière le ballon FILPAC.

Paris, le 10 novembre 2017